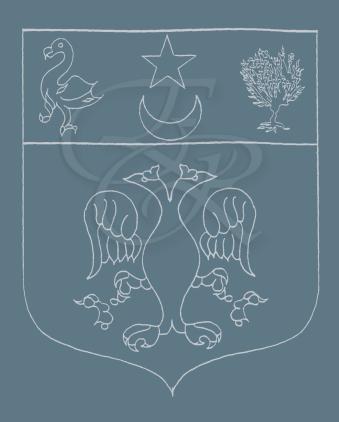
LE BLASONNEMENT DES ARMOIRERIES DE LA COMMUNE



Dossier préparé et présenté parRémy Eliot



Les premières armoiries apparaissent en Europe entre 1120 et 1150 pour répondre à un besoin précis, l'identification des combattants, à l'époque où le perfectionnement des armures les rend méconnaissables sur les champs de bataille.

C'est Louis XI qui organise le système des bannières des métiers parisiens (1467), mais l'Armorial général de 1696 n'a pour but que de recenser toutes les armoiries du royaume afin d'imposer une taxe à leurs possesseurs. Nombre de personnes (magistrats, artisans, médecins) et de villes qui n'en disposent pas sont mêmes contraintes d'adopter un modèle préconçu.

Les recherches effectuées pour la création du blason de la commune furent effectivement menée aux archives nationales où est conservé ce fameux armorial de 1696.

Cet emblème, créé en 1991, suite à des recherches effectuées par Rémy Eliot, fut présenté au public le vendredi 15 novembre 1991. Michel Benoist, maire à cette époque, avait donné un avis favorable à cette création. Sa composition est encore aujourd'hui une interrogation pour beaucoup d'habitants. Voici, en quelques lignes, comment les éléments de ce dessin furent trouvés et choisis.

Les curés en place sur les communes distinctes de « La Pommeraye », « Morgny » et « Vimont », avaient leur blason respectif. Le propriétaire foncier Nicolas Puchot des Alleurs, conseiller en la cour des «Aides » de Rouen, avait également ses armoiries. (Il possédait entre-autre les terres de Mondétour)

Les premiers éléments de recherches, effectués par Rémy, ont été trouvés dans l'ouvrage de A. Lestringant datant de 1910.

(B.M.Rouen. réf: Norm.273.b.42)

Dans cette étude, on trouve une description sommaire des blasons de maître Pierre Mullotin, curé de Morgny, de maître Le Tonnelier, curé de la Pommeraye, de maître Génasse, curé de Vimont, et de la famille Puchot.

Suite à ces informations, il menait des recherches plus approfondies à la Bibliothèque Nationale de Paris, au département des manuscrits. Malheureusement, cet armorial n'est plus consultable. Des bobines de microfilms le remplacent. Après un repérage précis des cotes des blasons il formulait, à ses frais, une demande de reproduction sur des diapositives auprès des services photographiques de la bibliothèque.

Nous avons sur cet insigne les figurines les plus proches de la réalité. Nous retrouvons, en chef de cet emblème, sur un fond jaune, des éléments du blason du curé de la Pommeraye, (un cygne de couleur verte), de Morgny (un croissant surmonté d'une étoile rouge) et de Vimont (un arbre de genêt de couleur verte). Au centre, sur un fond bleu, nous découvrons l'aigle bicéphale jaune de Nicolas Puchot..

Le choix du curé de Morgny n'est pas anodin. En poussant les recherches on peut expliquer pourquoi cet homme avait choisi et construit son écusson. Ce blason est donc une création et une composition imaginée par Rémy Eliot, à partir d'éléments existants.

En 1992, ce blason fut utilisé comme support pour le « pin's » diffusé par les associations de la commune. C'est une maquette réalisée à partir de l'original, par Michel Benoist, qui servira de modèle.

Mais la première diffusion officielle de ce blason se fera sur le « Petit Atlas » de la commune distribué en 1994. Ce fascicule avait été rédigé par l'équipe qui travaillait à la rédaction du « Petit Morinois », puis mis en forme et réalisé par Rémy Eliot.

Depuis il est souvent reproduit sur divers documents et dernièrement il garnit la couverture des livrets de famille remis aux jeunes époux à la fin de la cérémonie de mariage, comme le veut la loi. Il est donc tout simplement reconnu mais non officialisé par une délibération du Conseil municipal comme il en fût pour le non des habitants de la commune.



Voici la première ébauche, non colorisée, éffectuée suite aux relevés réalisés à la bibliothèque nationnale. Les courbes ont été reprises et certaines mises en symétrie par rapport à l'axe vertical.



Le « Pin's » diffusé par les associations de la commune le 1^{er} mai 1992.





Anonyme 19 août 2013 00:06

Merci pour votre magnifique site.

Petite précision : marquis des Alleurs et non pas "Des" avec un grand "D".

Idem pour les armes du marquis du Châtelet et non "Du" Châtelet.

"du", "des" et "d' " sont des particules au même titre que le "de", ainsi, ce sont des prépositions et non pas des noms propres. Il n'y a donc pas de majuscules.

Hormis cette remarque importante, j'ai beaucoup de plaisir à me promener sur votre blog.

Répondre



Anonyme 11 septembre 2013 02:08

Bonjour. Félicitation pour ce travail remarquable. J'apporterai cette précision concernant les armes des Puchot des Alleurs : l' aigle est bicéphale (d'azur à l'aigle éployé à deux têtes d'or, au chef cousu de même. Et notre devise : Fuggio Lumbra). N'ayant pas la possibilité de vous adresser des documents familiaux voici un simple lien comme témoignage. http://lino.dm.free.fr/n17/n17_embleme.html

Notre famille normande aurait acheté ces armoiries à une noble dame polonaise fuyant l'Europe pour l'Angleterre ... et n'ont jamais été brisées. Elles sont encore à ce jour pleines et primitives.

Répondre

Réponses



Anonyme 21 novembre 2013 18:34

Marquis des Alleurs n'est qu'un titre de courtoisie, la terre des Alleurs n'a jamais été un marquisat et d'ailleurs, Pierre Puchot ne l'a jamais possédée. "Notre" famille normande?? Qu'est-ce à dire?? Le nom Puchot ne serait-il pas éteint définitivement depuis 1825 ???

Suite à plusieurs publications sur ce sujet voici des informations données par des spécialistes en héraldique et par des descendant de cette famille normande.





Depuis l'installation du Conseil municipal de 2014 et à l'initiative de la commission de la communication, le blason original à été remplacé par ce blason trouvé sur le site « Wikipédia ». Les éléments constitutifs sont tout juste semblables et on été imaginés par un amateur éclairé en héraldique. La forme même de l'écu a changé.

Voici une explication héraldique de ce blason Création Remy Eliot

«.... Pour orner le chef de trois éléments, l'Armorial D'Hozier de 1696 est venu au secours du créateur du blason : A ce moment là, le cygne appartient à un Le Tonnelier, curé de la Pommeraye; le croissant et l'étoile à celui de Morgny dont le nom n'est pas précisé ; le genêt au sieur Genase, curé de Vimont. Ces trois paroisses furent à l'origine, en 1822 et 1825, de la commune actuelle....»

Restant en cette fin du XVIIe siècle, on trouve dans le même armorial le seigneur de la Pommeraye en la personne de Louis Puchot, « *conseiller-maistre* ». Il blasonnait « d'azur à l'aigle à deux testes éployé d'or, surmonté d'un chef d'or». L'idée de remplir ce chef plain trouve pour la commune, sa justification : L'autorité spirituelle est au-dessus de la temporelle…» (Denis Joulain)



Voici l'original de ce blason, réalisé d'après les dessins relevés sur les diapositives achetées à la bibliothèque nationnale.